Co-compostage

Sitom Sud Rhone

Auteur :

262 Rue Barthélemy Thimonier (zac de Sacuny)
69530 Brignais
Voir le site internet
Karine Aguillaume
kaguillaume@sitom-sudrhone.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La mise en place d'une filière pour les déchets verts sur le territoire du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM) Sud Rhône a provoqué de fortes réactions : mécontentement des riverains et élus pour un site, fermeture autoritaire par la Préfecture pour un autre site…). Le SITOM a donc recherché des agriculteurs intéressés par une nouvelle filière en développement sur la région Rhône-Alpes : le co-compostage.

Un diagnostic détaillé du traitement des déchets verts sur l'aire syndicale de proximité a confirmé une situation critique, tant au niveau des coûts qu'au niveau des acteurs. Sur ce dernier point, le SITOM a relancé des partenaires locaux et a démarché des agriculteurs et la Fédération Régionale Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (FRCUMA) afin de les convaincre de s'inscrire dans une démarche "gagnant - gagnant" de co-compostage.

Après avoir sollicité un pépiniériste et facilité les démarches administratives d'Installation Classée Pour l'Environnement (ICPE), le SITOM a mis en relation ce nouvel acteur avec les prestataires de déchèteries pour contractualisation.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- dérouter 4 000 tonnes de déchets verts du compostage traditionnel,
- diminuer de 10 € / tonne le coût de traitement des déchets verts,
- diminuer le nombre de kilomètres parcourus pour le transport des déchets verts.

Cet effort permettra de diminuer les nuisances et, parallèlement, d'élaborer un projet de développement local

Résultats quantitatifs

Les objectifs sont atteints avec :
• 4 000 t / an en moins
• 32 € / t (contre plus de 45 € / t initialement)
• 5 % de km en moins

Résultats qualitatifs

Le SITOM a dû faire face aux difficultés de renégociation avec les prestataires des marchés d'exploitation existants de déchèteries ce qui aurait permis d'intégrer la baisse des tonnages de déchets verts obtenue.
Il a donc souhaité avoir la maîtrise de la filière "Déchets verts" en passant des marchés directement avec les entreprises de traitement. Dans cet objectif, le SITOM envisage la création d'une plate-forme de broyage de déchets verts sous contrôle de la collectivité. Ce dispositif permet le traitement local des déchets verts en concertation avec les agriculteurs et la Chambre d'agriculture.
Cette démarche innovante et ses premiers résultats ont été présentés lors de la journée régionale du Contrat Territorial Déchets (CTD) le 2 juillet 2004 à Brignais.

MISE EN OEUVRE

Planning

Le SITOM a initié des rencontres avec :
- 4 agriculteurs locaux,
- la Communauté de Communes,
- la FRCUMA

Ces rencontres ont permis de procéder au test de broyage de 100 t de déchets verts pour co-compostage avec du fumier agricole en bout de champ (en octobre 2006) à des fins de démonstration et de lancement du projet de plate-forme de broyage.

• Recensement, avec la FRCUMA et la Chambre d'agriculture du Rhône, des agriculteurs susceptibles d'être intéressés par ce projet.
• Rencontre avec le pépiniériste local (JUNIQUE).
• Rédaction du cahier des charges et prévision des investissements nécessaires (broyeur, pont-bascule…).
• Aide à la rédaction du dossier ICPE.
• Mise en relation avec les prestataires de déchèterie puis contractualisation.
• Accueil des bennes de déchets verts :
- pesée, broyage et évacuation en bout de champ,
- mélange avec les fumiers et lisiers de vaches à l'aide d'une machine louée par la FRCUMA pour retourner les andains.

Moyens humains

Agriculteurs locaux

Moyens financiers

-

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

ADEME et le programme LIFE Environnement
FRCUMA
Chambre d'agriculture du Rhône
Junique pépiniériste
Agriculteurs locaux

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le projet est étendu à la Communauté de communes du Pays de Mornant (COPAMO) via 3 agriculteurs locaux intéressés par du broyat de déchets verts.
Le SITOM souhaite adopter cette démarche de développement durable, actuellement ciblée sur la filière "Déchets verts" pour d'autres filières de valorisation des déchets afin de :
- augmenter la valorisation matière,
- maîtriser les coûts,
- diminuer l'impact environnemental en rapprochant les déchets des filières.

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | DECHETERIE | BROYEUR | COLLECTIVITES LOCALES | COÛT | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions